



**Municipalité
Cronay**

Préavis municipal n° 1-2019 du 8 mai 2019

Au Conseil général pour sa séance du 24 juin 2019

Comptes de l'exercice 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Les comptes de l'année 2018 bouclent avec un excédent de revenus de fr. 40'881.11 pour des totaux égaux de fr. 1'555'648.68, alors que le budget prévoyait un excédent de revenu de fr. 6'140.00.

L'annexe et le résumé de ces comptes sont joints au présent préavis.

RESULTATS :

Total des charges :	fr.	1'514'767.57
Total des revenus :	fr.	1'555'648.68
Excédent de revenus :	fr.	40'881.11

CONCLUSIONS

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil général, vu le rapport de la Commission de gestion et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2018

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

F. Tanner



La Secrétaire :

A. Viquerat

Annexe : annexe et résumé des comptes 2018



**Municipalité
Cronay**

Annexe au préavis Municipal no 01/19 – Rapport des comptes 2018

Dans ce rapport, uniquement les écarts par rapport au budget 2018 sont développés et non les charges ou revenus d'usage courant.

1. Administration générale

Charges :

11.3101.0 Matériel, fourniture de bureau : achat d'un ordinateur portable pour la greffe et d'un logiciel de sauvegarde pour l'administration communale (CHF 5'554.-)

2. Finances

Impôts :

Charges :

21.319.0 Les défalcatons se montent à CHF 18'838.95, en hausse de CHF 7'800.- par rapport à 2017.

Revenus :

21.400.1 Les rentrées d'impôts sur le revenu se montent à CHF 657'443.81.-, en baisse de CHF 21'000.- par rapport aux comptes 2017

21.400.2 Les rentrées d'impôt sur la fortune se montent à CHF 61'010.-, stable par rapport aux comptes 2017.

21.480.0 Un prélèvement au fonds de réserve « Débiteurs douteux » a été effectué pour couvrir les défalcatons (CHF 18'800.-)

Finances :

22.352.1 Fonds de péréquation – Estimation à payer : le calcul définitif de la péréquation se fera au mois de septembre. Selon nos estimations et le décompte provisoire de l'Etat, un solde de CHF 10'000.- devra être payé. En effet, le retour des dépenses thématiques sur les routes a été moins élevé qu'en 2017.

22.380.0 Ajustement du fonds de réserve « Débiteurs » (versement CHF 38'800.-)

Amortissement et réserves non-ventilés :

23.380.9 Attribution au fond de réserves « Travaux futurs » CHF 60'000.-

3. Domaines et bâtiments

Forêts :

32.318.0 Honoraires : llex, réfection de la desserte Côte de la Campanne et divers (CHF 12'500.-)

Grande-salle :

351.315.0 Entretien du mobilier et matériel : achat matériel de sport (CHF 2'840.70) – Entretien du matériel de sport (CHF 1'876.55) - Divers

Cure :

352.314.0 Entretien du bâtiment : transformation des armoires du nouveau bureau communal (CHF 6'212.30)

Laiterie :

356.314.0 Entretien du bâtiment : création d'une rigole dans la cave (CHF 3'159.05) – Travaux de ferblanterie (CHF 1'140.50)

Cibleries :

357.314.0 Entretien : analyses d'assainissement des buttes du stand

4. Travaux :

Routes :

Charges :

43.314.2 Entretien des routes :
CHF 46'996.30 Stabilisation chemin de la Baumaz (préavis no 7.2017 CHF 60'000.-)
CHF 5'834.50 Lignes pavés Rue du Stand et Rue des Fontaines
CHF 5'371.00 Chemin de la Crause – réfection platebande en enrobé

Ordures ménagères :

452.380.9 Attribution au fonds de réserve « Déchetterie » car le compte est bénéficiaire. Comme déjà annoncé, il a été décidé de réduire la taxe à CHF 50.- en 2019.

STEP :

461.315.6 Entretien et déshydratation : réparation du tableau électrique (CH 10'546.-)
Nouvelle centrifugeuse (CHF 11'052.80)

5. Instruction publique et cultes

CHF 136'761.- Participation ASIYE Association scolaire intercommunale Yvonand et environs.
CHF 31'776.90 Transports scolaires

6. Police

Réforme policière

61.451.0 Selon les estimations, un retour d'environ CHF 1'000.- est prévu sur la réforme policière, dû à un point d'impôt moins élevé qu'en 2017.
Valeur du point : 2017 : 10'128 – Estimation 2018 : 9'653

Défense incendie et protection civile :

Charges :

65.301.3 Remplacement des bornes hydrantes CHF 4'981 (participation de l'ECA : CHF 2'313.-)

Revenus :

66.435.1 Remboursement : CHF 4'076.50 : solde 2017 – CHF 48.- : défraiement sirènes d'alarme PC

7. Sécurité sociale :

72.451.1 Facture sociale – estimation à recevoir : avec des impôts conjoncturels et une valeur du point d'impôt moins élevée, une estimation de retour de CHF 16'000.- sur la facture sociale.

8. Service des eaux :

81.314.0 Entretien du réseau : diverses introductions d'eau (CHF 15'076.95)